



CARQUOIS MAGAZINE

Novembre 2024



Réunion de Bureau en date du 07 novembre



Composition Bureau 2024 2025

Pour faire suite à notre Assemblée Générale du 9 octobre 2024 notre Bureau de la saison 2024 2025 a été désigné comme ci-après :

Président :	Jean Marc LEBEGUE
Vice Président :	Sylvain ARNAUD
Trésorier :	Wolfgang VIEL
Secrétaire	Gérard CHEVILLARD
Secrétaire-adjointe	Angelina DORIZE
Membre :	Anne Rose HALNA DU FRETAY
Membre :	Patrick LOPEZ
Membre :	Quentin RAYMOND
Membre :	Florent ROSAY
Membre :	Guillaume VANNIER



Adhésions au club

Actuellement nous sommes 108 Archer(e)s au Club.

Deux nouveaux débutants de l'année vont quitter la Compagnie en fin du premier trimestre de la saison car ils déménagent et demandent à être remboursés de leurs adhésions. Dès qu'un archer s'inscrit au club, nous devons reverser à la Fédération/Ligue/Département le cout de licence et assurance, ce qui représente la moitié de la l'adhésion versée par l'adhérent. Il a été décidé exceptionnellement de rembourser les 2/3 de la part qui revient au club (2 trimestres, jusqu'à la fin de la saison).

Nous rappelons que pour un archer puisse venir tirer, il faut qu'il soit à jour de son inscription (feuille d'inscription + document médical + paiement de la totalité de la cotisation + une photo pour mettre sur sa licence). Sans tout cela, nous ne pouvons pas saisir sa licence et donc de fait il n'est pas assuré. Après 2 relances, il ne pourra pas venir avant que sa licence ne soit saisie.



Calendrier à venir

► Tir surprise le 16 décembre 2024 ,

Il se déroulera le lundi 16 décembre au Gymnase à partir de 20 h 00.

Il faut venir en étant déguisé. Pour cette année le thème est « **VOYAGE, VOYAGE** », afin de faire découvrir un pays, un déguisement représentant **La France et ses régions** en est exclue.

Une invitation avec ce thème de cette année vous sera annoncée en Mail par Angelina.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas la formule, c'est une séance de Tirs avec de nombreux lots à gagner. Son but est de passer une soirée ensemble, avant Noël, dans la gaité et la bonne humeur tout en étant déguisé. Le but étant le partage, vous pourrez apporter un lot autour de 1 à 2 € que vous enveloppez dans du papier journal pour l'ajouter à ceux proposés par le Club. Ne vous mettez pas en frais en restant autour de 1 à 2 €, mais évitez les lots tendancieux à cause des enfants et les objets de « vide grenier ».

Venez nombreux, rires assurés.

▶▶ **Notre concours de Tir en salle les 18 et 19 janvier 2025**

Comme les années passées nous aurons cinq départs, trois le samedi et deux le dimanche. De nombreuses aides de votre part sont attendues pour sa préparation et son installation le vendredi soir à partir de 18 h. Tout comme les deux jours du concours pour son déroulement. Nous en reparlerons début janvier avec le descriptif des tâches à effectuer.

Il est à dire que **les inscriptions pour ce concours**, comme les années précédentes, **se feront exclusivement par Mails envoyés à Jean Marc (jm.lebegue@free.fr)** et **non auprès du Secrétaire**, en évitant de s'inscrire au dernier départ lequel est réservé aux autres compagnies.

Celles et ceux qui apporteront leurs aides à ce concours seront invités à se retrouver le samedi soir à 20 h autour d'un repas pris ensemble. Il conviendra de se faire connaître et de s'inscrire avant pour prévoir ce qu'il faudra pour se restaurer.

Nous préparerons la salle le vendredi soir à partir de 18 h 00, et nous ferons un appel à l'aide en fin d'année.

▶▶ **Tir de la Saint-Sébastien, le mercredi 22 janvier 2025**

Ce tir est dans la tradition de l'évènement de l'archerie. Nous vous attendons à 20 h 15 au Gymnase pour y participer. Après les explications données et les raisons de cette tradition, la première et unique flèche sera tirée par chacun des présents à 20 h 30 précises. Attention aux retardataires ! Lorsque tout le monde aura tiré sa flèche, le tir de la Saint-Sébastien sera clôt.

Il est à rappeler que nous attendons pour ce tir les cartes décorées par les Archers qui ont remporté l'an passé le challenge du Tir de la Saint Sébastien. Des cartes vierges de décorations sont à demander à Jean Marc.

▶▶ **Championnat départemental Tir Beursault du 5 et 6 avril 2025**

La Compagnie s'est proposée pour organiser le championnat départemental Beursault le week-end des 5 et 6 avril 2025. Les compagnies de Lisses, Morsang sur Orge et Villebon devraient nous aider. Peut-être aussi Egly si leur Jeu de Beursault est remis en état.

▶▶ **Championnat de Ligue Tir Beursault du 8 mai 2025**

A ce jour, nous n'avons pas encore connaissance du lieu où il se tiendra. Vous êtes invités à participer aux premiers Tirs Beursault pour obtenir les qualifications nécessaires pour y participer

▶▶ **Le Défilé du Bouquet Régional du 18 Mai 2025 à SOISSONS**

Chaque Année, la tradition veut que l'ensemble des Clubs avec leurs Archers se retrouvent durant une journée dans un lieu en France. Cette saison, c'est la ville de SOISSONS (60) qui accueillera cette cérémonie. Afin de pouvoir participer au Championnat de France Beursault, les clubs doivent venir présenter leur bannière, pour défilé avec plus de 300 Clubs présents et les 4000 Archers qui ont fait le déplacement. A cette occasion la ville organisatrice et le club local, décorent les avenues afin de recevoir au mieux les Compagnies et visiteurs, c'est une fête de l'archerie où l'on peut côtoyer d'autres archers qui se déguisent comme les archers d'il y a plus de 500 ans. Nous prendrons un repas entre nous sous format pique nique.

Compte tenu de la distance il sera possible d'envisager des covoiturages qui seront à définir entre vous. .

➤ **Les Tirs en Division Régionale Excellence sont prévus :**

- DRE le 27 avril 2025 à CHENNEVIERES.
- DRE le 11 mai 2025 à CHENNEVIERES.
- DRE le 8 juin 2025 à ELANCOURT.

Une réunion sera organisée avant les vacances de Noël pour discuter avec les participants classiques et poulies du mode de sélection des 4 archers pour chaque rendez-vous. La participation est ouverte à tous les membres du club, mais les critères pour les compositions des équipes classique et poulies devra être définies dès la fin de cette année pour qu'il n'y ait pas de déçu quand les dates arriveront. Ces compositions pourront varier à chaque rendez-vous.

➤ **Les PRIX 2025 des Archers Carabiniers d'Ile de France).**

Nous proposons d'inscrire Ste Geneviève pour les Tirs qui se dérouleront sur notre Jeu d'Arc sur 4 jours (vendredi, samedi, dimanche et lundi). Les dates ne sont pas encore fixées.



Des informations utiles à savoir

➤ **Notre terrain de Tir à l'arc**

>>>> **Il n'est pas praticable et ce jusqu'à nouvel ordre.**

Les fortes inondations de l'Orge et de la Boële ont mis à mal notre terrain et ses installations. Du matériel de ciblerie a été détruit et les murs de Tir de notre jeu de Beursault sont à remplacer.

Un souhait a été émis auprès de la municipalité pour trouver un lieu permettant l'installation de notre Jeu de Beursault avec un logis qui ne serait pas en zone inondable.

En effet, il faut malheureusement penser que les débordements des deux rivières vont perdurer, voire s'intensifier dans le futur.

➤ **Prêts d'arcs de la Compagnie :**

Cette année le prêt des arcs avec caution reste maintenu. Par contre à partir de la saison prochaine cette location sera limitée pour les adultes à deux saisons au maximum. En effet, la meilleure façon de progresser pour chacun est d'avoir son propre matériel et bien entretenu. Pour les jeunes, comme ils changent morphologiquement, nous maintenons la possibilité de bénéficier d'un arc au prix de 20€ pour la saison. Par contre ils devront s'acquérir d'un arc perso dans leur 18^{ème} année pour l'avoir en début de saison suivante.

➤ **Petit rappel et une bonne information**

Les demandes d'engagements en concours, via l'intranet de notre Site, sont à faire au plus tard 15 jours avant le concours. Au mieux dès que le mandat est noté sur notre Site. La procédure Intranet est à privilégier.

Si vous pensez avoir battu un record de Ligue, il vous faut consulter l'Arbitre. Si vous l'avez battu, faire signer votre feuille de résultats par l'Arbitre. Puis **vous aurez à l'envoyer à la Ligue pour qu'il soit enregistré.**

➤ **Les prises en charge par la Compagnie**

Actuellement notre Club prend en charge les frais d'engagement lors des compétitions. Cette aide que peu de Clubs font, permet à nos archers de sortir plus souvent. Au vu de nos budgets actuels nous pouvons prendre en charge que ces frais avec les conditions ci-dessous :

- 1 engagement payé par le club par lieu de compétition avec une même arme. Les engagements avec deux armes différentes sont pris en charge.
- Si un archer tire à plusieurs départs durant un week-end dans un même concours, seul 1 engagement est payé par le club. Les autres engagements sont à la charge de l'archer.
- Si durant un week-end, il y a un départ le samedi et un autre le dimanche, et s'il y a un classement différencié des 2 départs, alors les frais d'engagement du samedi et du dimanche sont pris en charge.

➤ **Le club ne prend pas en charge les frais de déplacement.**

➤ Certains rassemblements ne sont pas vraiment des compétitions mais plutôt festifs (tir aux œufs, à la truite, à la pomme, tir des Miss, etc..).

Ils ne permettent pas d'avoir une qualification à un championnat, les frais d'engagement ne sont pas pris en charge par le Club.

La prise en charge des frais et engagements lors des Championnats de France est différente de ce qui est écrit au dessus. Ainsi le Club prend en charge les frais de transport en favorisant le covoiturage et les frais d'hébergement. Il convient de fournir les réelles factures pour en obtenir ces remboursements. **Toute inscription à un championnat de France doit être validée par le bureau du club.**

▶▶ **Habits aux couleurs de la Compagnie :**

Le club paye les engagements aux concours et donc en retour nous exigeons que les Archers portent sur eux le maillot actuel du club lors de toutes les rencontres (sur les pas de tir et podiums)

A ce jour, la tenue du club est : Tee-Shirt du club avec le donjon dans le dos, pantalon blanc ou pour les archers par équipe club, un pantalon de couleur identique. Les archers faisant des parcours, le pantalon blanc n'est pas obligatoire.

Pour tous les Tirs il est de forte tradition de **devoir saluer les Archers présents avant de tirer sa première flèche.** La formule utilisée le plus souvent est « Archers je vous salue ». Tout comme il convient d'avoir la tête couverte au moins au tir de sa première flèche (Casquette, chapeau etc..)

▶▶ **Présences des Mineurs participants sur nos installations.**

Il est à rappeler que les **Archers mineurs** doivent être accompagnés par un Parent (adulte) jusqu'à l'intérieur du Gymnase ou le portail du Terrain extérieur. Tout comme ils devront être repris par un Parent (adulte) à l'intérieur du Gymnase ou du Terrain extérieur.

Tout comme les Parents ne devront pas se contenter de les laisser entrer seuls au Gymnase, y compris de les attendre sur les parkings pour leur retour du Gymnase.

Ou plus grave de les laisser rentrer seuls à leur domicile.

Nous allons rappeler que tous les mineurs doivent rester avec nous sauf autorisation signée des Parents car nous sommes là jusqu'à 23 heures au Gymnase.

Ce formulaire pour ces dispositions est actuellement en préparation. Il sera à signer par les Parents pour leur engagement de responsabilité civile vis-à-vis de leur enfant mineur qui vient au Tir à l'arc pour suivre des cours ou s'entraîner.

Nous sommes responsable en cas d'accident qu'il pourrait leur arriver

▶▶ **Vacances de Noël et de fin d'année**

A ce jour, nous ne savons pas si le gymnase sera ouvert durant les vacances de Noël. La municipalité se laisse de droit de ne pas ouvrir les gymnases de la ville pour des questions d'économie (chauffage / électricité).

Vous aurez une information avant ces vacances de fin d'année

Le Bureau

Et n'oubliez pas de consulter de temps en temps notre site, d'autant que les inscriptions en concours se font par cet intermédiaire

Son adresse à inscrire en Favoris :

<https://archers-donjon-91.sportsregions.fr>